

Assemblée Générale Ordinaire de Gouelioù Breizh du 3 novembre 2019
Salle Jean Dorval à Beuzec-Cap-Sizun

PROCES-VERBAL

Résumé des votes et des orientations

Rapport moral du Président : adopté à l'unanimité

- Beaucoup de choses accomplies en 20 ans
- Une évolution enclanchée avec les vidéos et l'amélioration de notre communication numérique

Rapport d'activité : adopté à l'unanimité

- Une évolution de la communication numérique très positive avec de bons résultats.
- Des outils de coordination dont il faut s'emparer (le lizher, les réunions de secteur ...)
- Co-organisation avec la région Bretagne d'une journée de réflexion sur le devenir des fêtes et festivals en Bretagne .

Rapport financier : adopté à l'unanimité

- Un résultat positif lié à la baisse d'exemplaire des dépliants et aux non-achats de matériels informatiques.

Cotisations 2018-2019 :

- Gel des cotisations pour les adhérents actuels : adopté à l'unanimité
- Cotisation pour les adhérents individuels de 35€ : adopté à l'unanimité

Proposition de modification des statuts

Élection du Conseil d'administration :

Sortants

- Marcel GLEVER , Kan Ar Bobl
- Joël CLEMENT, Festival Folklore du Monde
- Loïc LE NAOUR, Festival de la Cité des Hortensias
- Gilles COËR
- Patrice GORAGUER

Ré-élus :

- Marcel GLEVER
- Joël CLEMENT
- Loïc LE NAOUR

Nouveaux élus :

- Fabienne GILLES, Fête des Fleurs d'Ajonc
- Jean-Pierre PERON, Skeudenn Bro Roazhon

Collège d'individuel :

- Hervé SANQUER
- Régine ROPERT
- André CITERIN

Prospectives et projets 2019 :

- Poursuivre la mutation des outils de communication

- Élargir le nombre d'adhérents
- Soutenir la scène et la création artistique bretonne
- Favoriser l'implication bénévole et faciliter la transmission des projets associatifs au sein du monde festif breton
- Instauration d'une carte géographique interactive proposant des circuits de fêtes ou festivals et incluant des entreprises à visiter (recherche de sponsors)

Intervention des confédérations et élus

Questions diverses

L'Assemblée Générale commence à 10h30

Accueil

Hervé SANQUER remercie les membres de Gouelioù Breizh de s'être déplacés pour cette assemblée générale 2019 et tient en préambule à remercier la Fête des Bruyères et la municipalité de Beuzec-Cap-Sizun pour leur accueil.

Il tient à excuser ceux qui n'ont pu se déplacer aujourd'hui et remercie les élus, directeurs et les confédérations d'être présentes.

Puis il laisse la parole à Pascal LE BRAS Président de la Fête des Bryères.

Le Président de la Fête des Bryères nous accueille chaleureusement et nous présente la fête des Bruyères. Avant de laisser la parole il tient à remercier la municipalité de Beuzec-Cap-Sizun pour les moyens et la salle mis à disposition. Il donne la parole à Gilles SERGENT, maire de Beuzec-Cap-Sizun.

Gilles SERGENT est honoré d'accueillir l'AG 2019 de Gouelioù Breizh dans sa ville. Il nous fait part du dynamisme et de l'ambiance de son territoire, surtout l'été où il y a beaucoup d'évènements et notamment la célèbre Fête des Bruyères qui a débuté en 1961.

Avant de commencer le rapport moral du Président, Hervé présente la nouvelle animatrice-coordinatrice de l'association Emilie Ruche. Elle-même dit être très heureuse de faire partie de l'aventure Gouelioù Breizh et de s'épanouir au niveau professionnel dans le monde culturel breton et d'apporter le dynamisme de sa jeunesse..

1/ Rapport moral du Président

Hervé SANQUER salue les confédérations et structures culturelles bretonnes amies aujourd'hui présentes et représentées que sont Sonerion 29, Kendalc'h, War 'l Leur ainsi que Kanomp Breizh. Il salue également l'ensemble des partenaires et soutiens institutionnels présents :

- Léna Louarn pour le conseil Régional de Bretagne dont il tient à saluer l'engagement à nos côtés depuis de nombreuses années.
- Liliana Tanguy, députée de la septième circonscription du Finistère.
- Michel Canevet sénateur du Finistère.

Hervé SANQUER expose son rapport moral concernant cet exercice 2018-2019 mais aussi sur les 20 ans durant lesquels il était président. Il

Il insiste sur :

- Un engagement de 20 ans au service de Gouelioù Breizh à travers lequel il a rencontré et partagé des amitiés sincères et des valeurs humaines et culturelles profondes avec les hommes

et les femmes qui s'engagent dans les territoires à travers l'organisation d'événements festifs reconnus. Il souligne que l'organisation de ces festivals considère la culture bretonne comme lien social local et comme expression artistique universelle.

- Hervé informe que les bureaux de l'association ont déménagé dans les locaux du Festival de Cornouaille à Quimper. Il tient à remercier Jean-michel Le Viol et toute l'équipe du festival de Cornouaille pour leur accueil chaleureux fait à Emilie Ruche la nouvelle coordinatrice de Gouelioù Breizh
- La journée du 17 mai co-organisé avec la région Bretagne. Née d'un constat que nous avons partagé avec Jean-Michel Le Boulanger et le service culturel de la région Bretagne, cette journée fût un grand succès. Toutes les forces vives, organisateurs de fête et festivals, partenaires institutionnels et associatifs, défenseurs et amateurs de la culture bretonne, producteurs artistiques, confédérations étaient présents. L'enjeu est tout simplement celui de la pérennité à long terme de notre culture bretonne en s'appropriant un riche ensemble d'événements disséminés sur l'ensemble du territoire.
- Lors de cette saison gouelioù breizh à tenté d'innover, d'évoluer grâce aux vidéos par exemple. Hervé encourage toutes ces nouveautés car pour lui c'est le futur, des nouvelles expériences pour la culture bretonne.

Hervé conclura avec un MERCI à tous (organisateur, bénévoles, artistes, partenaires, adhérents...)

Le Rapport moral est adopté à l'unanimité.

2/ Rapport d'activité 2018-2019 et projets 2020 :

Emilie RUCHE fait un retour de l'activité de la saison précédente et aborde les projets 2020.

La communication : Plus de numérique / Innover sur les réseaux sociaux

Campagne Facebook 2019

Des résultats très positifs avec de plus en plus d'abonnés et de trafic sur notre page Facebook. Les vidéos ont très bien fonctionnées atteignant parfois les 107 000 vues.

- 6 vidéos de campagne sur l'année 2018-2019
- + 615 abonnés à la page Facebook en 6 mois (nous dépassons désormais les 6000) alors qu'avant on avait + 600 abonnés en 1 an
- 107 000 contacts sur notre campagne vidéo 2019

Emilie précise qu'il est également possible de mettre en place des logiques de jeux-concours supplémentaires sur Facebook directement avec Gouelioù pour augmenter la visibilité de votre billetterie en ligne par exemple.

2020 :

- Continuer et accentuer la campagne vidéo
- Relayer plus régulièrement l'actualité de chaque festival sur la page de Gouelioù Breizh
- Valoriser la logique d'itinéraires sur les réseaux sociaux
- Ecriture d'une ligne éditoriale et développement d'Instagram
- Systématiser la création d'événements Facebook, les valoriser et les relayer sur la page de Gouelioù
- Accompagner les adhérents qui le souhaitent dans leur communication numérique
- Faire la promotion des lauréats de tous les concours bretons pour aider les programmeurs

Resserrer l'efficacité du dépliant papier

Nous avons plus fortement intégré l'aspect culturel sur l'édition 2019 avec un découpage de la carte en fonction des pays de la Bretagne historique. Dans cet esprit la richesse linguistique a également été intégrée avec un lexique dans les 2 langues de Bretagne.

Nous avons diminué l'impression des dépliants à 40 000 exemplaires et resserré l'efficacité de diffusion en lien avec notre prestataire sur les points les plus efficaces que sont notamment les offices de tourisme.

- 2020 :
- Garder le découpage de la carte en fonction des pays et le lexique des langues
 - Retrouver une logique d'agenda dans le classement les dates et festivals
 - Mesurer l'efficacité des dépliants

Le site Internet

Notre travail pour un meilleur référencement a porté ses fruits.

Par rapport à l'année dernière nous voyons une augmentation du nombre d'utilisateurs de notre site.

- de + 270% du nombre d'utilisateurs
- de + 267 % du nombre de nouveaux utilisateurs
- +316% utilisateurs via les recherches organiques (référencement naturel)
- +604% utilisateurs via les réseaux sociaux
- +129% utilisateurs via les recherches par URL
- +20% utilisateurs via les liens

Le positionnement de la page augmente dans les résultats de recherche.

À titre d'exemple avec les mots-clefs "festivals bretons" nous gagnons 12 positions en passant de la 3ème page de résultats des moteurs de recherche à la première

- 2020 :
- Créer des pages fixes de chaque adhérent pour augmenter encore le référencement de nos pages, la visibilité de chaque adhérent et celle de l'agenda
 - Tester la mise en place d'une logique de carte interactive d'itinéraires culturels et festifs sur le site
 - Continuer à s'améliorer au niveau référencement.

La coordination

La lizher

Ligne actuelle : Informer les comités adhérents sur l'actualité de leur Fédération et du monde festif en général.

Les chiffres (au 14 août 2019) :

Sur la totalité de la saison

- 6 (rajouter les chiffres avec celle de septembre) Lizher bimensuelles ont été envoyées
- 143 destinataires à ce jour (bénévoles des comités adhérents, partenaires, inscrits sur le site...)
- 716 destinataires sur l'ensemble de la saison
- un taux d'ouverture de 52 %
- un taux de clic de 7 %

2020 :

- Requalifier les destinataires des mails non délivrés ou non ouverts
- Relancer une rubrique régulière "actualités artistiques" (en lien avec nos partenaires et adhérents : Amzer Nevez, les confédérations, BWS, culture et celties)
- Acter la rubrique : "paroles de bénévoles"
- relancer un sondage de propositions de rubriques

Réunion de secteur

Quatre réunions de secteurs étaient prévues mais deux ont dû être annulées

Les thèmes 2019 :

- "La Bretagne à 5 départements quel(s) engagement(s) concret(s) chez nos adhérents? "
- "Le droit d'auteur et le patrimoine musical de Bretagne : faire le point ensemble. Un positionnement collectif et une stratégie au sein de Gouelioù Breizh ?"
- "La jeunesse dans nos comités et le renouvellement du bénévolat, l'opportunité du Pass culture ?"
- "Quels projets à inventer pour stimuler et diffuser les créations dans nos festivals ? La piste des résidences ?"

Quelques chiffres pour 2019 :

- 2 réunions de secteur
- 20 participants
- 13 structures participantes

2020 :

- Avancer les réunions de secteur en janvier-février
- Réfléchir sur un format d'ateliers ouverts lors de l'AG en 2020

Un contexte global délicat pour le monde festif breton

Le dialogue avec la Région Bretagne

Suite aux constats et enjeux de fond que nous avons partagé au sein de la fédération puis avec Jean-Michel Le Boulanger, premier vice-président du Conseil régional, et le service culture de la Région en 2018 nous avons donc co-organisé comme prévu une journée de réflexion collective.

Cette dernière intitulée « Le devenir des fêtes et festivals liés aux cultures populaires de Bretagne » s'est déroulée le 17 mai à Quimper avec les thématiques et ateliers suivants :

Atelier 1 : Engagement bénévole et transmission

Atelier 2 : Quelle place pour l'émergence artistique dans les fêtes et festivals liés aux cultures populaires de Bretagne aujourd'hui ?

Atelier 3 : Le modèle économique des fêtes et festivals liés aux cultures populaires de Bretagne

Atelier 4 : Quels leviers pour améliorer la visibilité de ces événements ?

Quatre perspectives de travail ont écoulé de cette journée :

- Favoriser l'engagement bénévole et la transmission des projets associatifs
- Approfondir l'interconnaissance et la coopération
- Travailler les modèles économiques des fêtes et festivals
- Mieux connaître les publics, mieux communiquer et valoriser les événements

2020 :

- Valider la convention triennale 2020-2022
- Poursuivre le travail de fond avec la Région en positionnant Gouelioù Breizh comme l'interlocuteur institutionnel du monde festif breton
- Poursuivre le travail d'ouverture et de décloisonnement entre les acteurs du monde culturel en Bretagne en lien avec le service culturel

Le concours inter-lycées

Au-delà de la co-organisation avec les partenaires, le rôle de Gouelioù Breizh s'est notamment concentré sur :

- l'aide à l'organisation et à la communication de l'événement
- l'organisation des participations des lauréats dans les différentes fêtes et festivals 2019
- une contribution permettant aux lauréats de bénéficier d'un master class avec Régis HUIBAN
- un accompagnement des lauréats sur la réglementation et le monde du spectacle (GUSO, contrats, conseils...)

2020 :

- Proposer une convention entre les festivals et l'organisation du concours Interlycée
- Éviter l'intégration de dates de prestations fin juin en période d'examen

Projets et prospective

- Poursuivre la mutation des outils de communication
- Élargir le nombre d'adhérents
- Soutenir la scène et la création artistique bretonne
- Favoriser l'implication bénévole et faciliter la transmission des projets associatifs au sein du monde festif breton

Le compte rendu d'activité est voté à l'unanimité.

3/ Rapport financier 2017-2018

Globalement cette année financière est positive

Notre résultat se chiffre à + 6 597 € sur l'exercice 2018-2019.

Cette augmentation est due à une baisse d'exemplaire du dépliant (on est passé de 120 000 à 40 000)

Mais aussi aux non achats d'outils informatiques qui avaient pu être faits l'année précédente.

Nous avons perçu 40 000 € de subvention de la région Bretagne, 2000 € du FDVA, 2000€ de notre sponsor le Finistère Assurance et les cotisations de nos adhérents (13 750€)

Nous avons recruté 4 nouveaux adhérents qui participent au résultat positif de notre bilan financier.

Le rapport financier est voté à l'unanimité.

4/ Présentation du Budget prévisionnel 2020

Augmenter nos recettes

Notre budget prévisionnel augmente de 20 000 € par rapport à l'année dernière car :

- nous allons demander 5 000 € de plus à la région (45 000€)
- nous avons fait une demande de subvention (defis vie associative)
- Puis nous allons démarcher des entreprises pour du sponsoring

5/Vote de la cotisation 2020 :

- Proposition d'une cotisation qui n'augmente pas pour les adhérents actuels
 - Proposition d'une cotisation pour adhérent individuel de 35€
- Nous sommes toujours en test pour le nouveau système de cotisation : Année N+2

Propositions adoptées à l'unanimité

6/Proposition de modification des statuts de l'association

Article 1 : Il est constituéé une union d'Associations intitulée « GOUELIOÙ BREIZH, FEDERATION DES FETES ET FESTIVALS DE CULTURE BRETONNE» dont l'objet est de resserrer les liens entre les associations oeuvrant dans le même but, faciliter leurs actions en coordonnant leurs activités, garantir la qualité des animations et participer à mieux informer le public. Elle assure tous moyens d'information et de formation en rapport avec ses possibilités financières.

→ **Voté à l'unanimité**

Article 2 : La durée de l'union est illimitée. Son Siege social est situé au 5, Rue de Kerfeunteun à QUIMPER (29000).

→ **Voté à l'unanimité**

Article 4 : Afin de ne pas se priver des compétences de personnes n'appartenant pas à une association mais voulant nous seconder dans nos missions, l'adhésion est ouverte à des personnes individuelles. La procédure d'adhésion est identique à celles des associations (Cf article 3).

→ **Voté à l'unanimité**

Article 5 : La qualité de membre se perd par :

- la démission, notifiée par écrit au président de l'association
- l'arrêt du mandat confié par l'association adhérente pour la représenter
- le décès
- la radiation prononcée par l'Assemblée Générale :
- pour non-paiement de la cotisation,
- pour inobservation des règlements,
- pour agissements préjudiciables aux intérêts ou au bon renom de la Fédération.
- pour absence sans excuse à trois assemblées générales successives

→ **Voté à l'unanimité**

Article 8 : La Fédération se réunit au moins une fois l'an en Assemblée Générale, au cours du dernier trimestre de l'année civile sur convocation du Président, à la demande du conseil d'administration. A titre exceptionnel l'assemblée générale peut être réunie sur convocation du président à la demande d'un tiers des membres de la Fédération.

Elle comprend tous les membres de la Fédération à jour de leur cotisation. Il sera attribué 25 voix par association adhérente et 1 voie par adhérent individuel.

La convocation sera adressée par voie postale ou numérique au minimum 15 jours avant la date choisie et devra comporter la date, l'heure, le lieu et l'ordre du jour de l'assemblée générale.

L'ordre du jour est arrêté par le conseil d'administration. Dans le cas où l'assemblée générale se réunit à la demande d'un tiers de ses membres, les questions sollicitées par ces membres doivent figurer dans l'ordre du jour.

Chaque membre de la Fédération ne peut se faire représenter que par un autre membre de la Fédération. Aucun membre de la Fédération ne peut être porteur de plus de deux pouvoirs de représentation.

L'assemblée générale peut valablement délibérer si plus d'un tiers des membres sont présents ou représentés. Dans l'hypothèse où ce quorum ne serait pas atteint une nouvelle convocation est adressée dans les huit jours qui suivent. Dans ce cas l'assemblée générale peut valablement délibérer quel que soit le nombre de membres présents ou représentés.

Les décisions sont prises à la majorité absolue des voix.

Ne peuvent être traitées que les questions soumises à l'ordre du jour.

Il est tenu une feuille d'émargement à chaque assemblée générale, ainsi qu'un procès-verbal (signé du président et d'un des membres du conseil d'administration). Ces procès sont consignés dans les locaux de l'association.

→ **Voté à l'unanimité**

Article 9 : La Fédération est administrée par un Conseil d'Administration composé de neuf membres au moins et quinze au plus, dont :

- un membre minimum, délégué d'une association par département de la Bretagne historique.
- 3 sièges maximum attribués aux adhérents individuels
- 1 siège maximum attribué éventuellement à des associations adhérentes situées hors-Bretagne.

Le renouvellement du Conseil d'Administration se fait par tiers tous les ans lors de l'assemblée générale. Les membres sortants sont rééligibles.

En cas de démission en cours d'année, le conseil d'administration pourra valablement se réunir, délibérer et prendre les décisions nécessaires au bon fonctionnement de la Fédération. Si toutefois le conseil d'administration devait être réduit à moins de 8 membres, une assemblée générale sera convoquée afin de procéder à de nouvelles élections.

→ **1 abstention**

Article 12 : Les recettes annuelles de la Fédération se composent des cotisations des adhérents, des diverses subventions qui pourraient lui être accordées ainsi que des dons et autres ressources pouvant être obtenues d'une manière régulière ou exceptionnelle.

→ **Voté à l'unanimité**

Article 13 : Les cotisations sont fixées pour l'année à venir au cours de l'Assemblée Générale annuelle. Une carte fédérale est remise aux membres du Conseil d'Administration à jour de leurs cotisations.

→ **Voté à l'unanimité**

Article 14 : Des modifications de statuts peuvent être proposées au vote par le conseil d'administration lors d'une assemblée générale.

la Fédération ne peut être dissoute que lors d'une assemblée générale. Les trois quarts des voix des membres présents ou représentés sont nécessaires pour procéder à la mise en liquidation. En cas de dissolution, il sera désigné à la majorité un Commissaire chargé de la liquidation des biens et de l'attribution de l'Actif à une ou plusieurs organisations oeuvrant pour la promotion de la culture bretonne.

→ **Voté à l'unanimité**

7 / Élection du conseil d'administration

Hervé SANQUER insiste sur le nécessaire renouvellement du conseil d'administration pour accompagner cette nouvelle dynamique de la fédération.

Deux membres du conseil d'administration démissionnent

- Gilles COËR
- Patrice GORAGUER

3 membres sont également sortants au titre du renouvellement par tiers :

- Marcel GLEVER
- Joël CLEMENT
- Loïc LE NAOUR

Marcel GLEVER, Joël CLEMENT et Loïc LE NAOUR sont candidats à leur réélection.

Se présentent également :

- Fabienne GILLES, Fête des Fleurs d'Ajonc
- Jean-Pierre PERON, Skeudenn Bro Roazhon

Tous les candidats sont élus.

Elus au collège d'individuel :

- Hervé SANQUER
- Régine ROPERT
- André CITERIN

8 / Interventions des confédérations**Kendal'ch : Rozenn LE ROY**

Les fêtes, festivals et les confédérations sont tous dans le même bateau. Il faut s'entraider !

Ils ont tous le même objectif qui est de promouvoir la culture bretonne. Il faut donc que tout le monde travaille main dans la main.

Elle rappelle aux organisateurs qu'une équipe de salariés est à leur disposition s'ils ont des questions, ou demandent des conseils par rapport à des groupes.

War 'l leur : Tristan GLOAGUEN

Globalement Rozenn a dit ce que nous pensons également. Il faut qu'on s'entraide car nous avons tous besoins des autres.

Le site internet a été refait. À noter également que la réduction des frais de transport est activement recherchée dans une démarche de co-carage pour rationaliser les coûts auprès des organisateurs.

Kanomp Breizh : Jean-Pierre THOMIN

Dernière née des confédérations depuis 14 ans, Kanomp Breizh voit son activité et la structuration des chorales adhérentes continuer à progresser.

Elle reste pourtant encore peu visible et les organisateurs pensent souvent bagad et cercles en terme de programmation bretonne mais font rarement appel à des formations chorales.

Pourtant cette richesse permettant de diversifier sa programmation existe et l'organisation d'un concert est au minimum à l'équilibre et bien souvent bénéficiaire.

Il encourage donc les organisateurs de fêtes et festivals à accueillir des chorales lors de leurs prochains évènements.

9 / Prise de parole des élus :**- La Région Bretagne : Lena Louarn**

Lena Louarn manifeste aujourd'hui le soutien de la Région Bretagne à Gouelioù Breizh et à la culture bretonne.

Pour elle il faut absolument faire adhérer des jeunes donc trouver des choses à mettre en place pour les convaincre à s'engager. Car oui s'engager, avec des grandes responsabilités peut faire peur aux jeunes. En faisant adhérer les jeunes, on a l'avenir des fêtes et festivals mais aussi l'avenir de la culture bretonne qui se construit.

La Bretagne est une région avec une forte identité et il faut que ça continue ainsi en continuant à la promouvoir.

En soutenant Gouelioù Breizh, la Région fait donc un choix politique et financier au service de la culture bretonne et des acteurs qui la font vivre.

-Le sénateur Michel Canevet :

Les fêtes et festivals de culture bretonne sont importants car c'est aussi eux qui font vivre les bagadoù, les cercles etc.. et réciproquement.

Il faut réfléchir ensemble pour la problématique du bénévolat, car ce problème n'est pas que dans la culture bretonne, et ça met en péril le futur de nos fêtes et festivals.

La communication numérique que Gouelioù a mis en place est une très bonne chose et c'est aussi important car c'est le futur.

Michel Canevet a tenu à saluer le travail fait avec la région Bretagne.

Pour lui la Bretagne est une région attractive parce qu'il y a une dynamique, une identité marquée.

Il remercie tout le monde pour leur engagement.

-La députée Liliana Tanguy

La députée est fière que l'assemblée générale de Gouelioù se passe dans son territoire.

Il y a un dynamisme de la Bretagne qui est dû à l'attractivité culturelle, mais aussi patrimoniale. Il faut continuer ainsi, à faire vivre la culture bretonne à travers toutes ces fêtes et festivals.

Une chose importante c'est de mettre en avant les jeunes en leur transmettant les savoirs-faire des fêtes et festivals mais aussi en leur transmettant la connaissance de la culture bretonne.

L'idée de mettre en place Instagram est une très bonne idée car cela va attirer les jeunes.

Elle remercie d'avoir été conviée .

10 / Questions diverses

Aucunes

Fin du compte-rendu

Lu et approuvé, à Quimper le 06 novembre 2019.

Marcel GLEVER

Président de Gouelioù Breizh

GLEVER Marcel

Président